



BIENVENUE À LA FERME DU MAJOR



Un peu d'histoire...

Courant Avril 2020, l'Association SOS Villages d'enfants a lancé un appel à candidature pour la reprise de la Ferme du Major, avec deux conditions exprimées : celle de maintenir les activités de production maraîchère avec le label certifié BIO et celle de maintenir en poste les salariés permanents et CDDI.

ADELI répond à l'appel d'offre parmi 5 structures dont des "majors nationaux". Afin de répondre aux attentes de la Ferme du Major, mais également à celles de la DIRECCT et de la DDSCS, elles aussi placées dans un contexte de fusion, ADELI propose de faire le lien entre l'insertion logement et l'insertion emploi sur le site.

C'est en Juillet 2020 que les associations ont été informées que leur projet était retenu dans son ensemble.

Le 1er janvier 2021, a été entérinée la fusion-absorption : la reprise de l'activité maraîchage par l'AGEVAL et le rachat des bâtiments et du foncier par PRIM'TOIT, afin de développer son activité hébergement.



Le projet de reprise de l'activité maraîchage

La Ferme du Major a une activité de maraîchage soutenue. Elle produit des légumes de saisons certifiés Bio. Les salariés en insertion assurent le semis des plantations, l'entretien des terres, des cultures, l'entretien du matériel et des espaces de récolte.

A ce jour, l'AGEVAL a repris l'activité de commercialisation des paniers de légumes.

Dans le cadre du développement des chantiers d'insertion, l'objectif à court et moyen terme est de porter le nombre de CDDI de 36 à 60 personnes.

Les terrains fonciers attenants à la ferme appartiennent à la Communauté de Communes de la Porte du Hainaut. Afin d'étendre sa surface d'exploitation agricole l'AGEVAL a sollicité la CAPH afin d'en devenir locataire.

En produisant davantage, l'objectif est de faire évoluer les canaux de distribution dans une logique économique de circuits courts et de satisfaire les sollicitations de la restauration collective, des restaurateurs locaux mais aussi des associations et des épiceries solidaires.

Un partenariat avec la ville de Raismes se met en place afin d'utiliser les productions en direction de ses habitants et des cantines.



La Ferme du Major en quelques chiffres

15,7 hectares cultivés.

Une quarantaine de variétés de légumes de saison.

3 salariés permanents.

35 salariés en parcours d'insertion en moyenne par mois.

76 salariés en CDDI présents sur l'année 2022.

45 % de femmes en moyenne.

4 tracteurs agricoles et tout le matériel nécessaire à la culture maraîchère (charrue, rotovator, herse...).

1 chambre froide et 1 chambre tempérée.

Plus de 50 visites de groupes par an (entreprises, associations, étudiants...).



Nos cultures

Radis, Carotte,
Navet, Céléri,
Pomme de Terre,
Choux divers,
Concombre,
Aubergine,
Poivron, Courgette,
Ail, Échalotte,
Oignon, Patate
douce, Herbes
Aromatiques,
Topinambour,
Artichaut, Poireau,
Courges diverses,
Betterave Rouge,
Tomate, Potiron,
Haricot Vert

...

Fraise, Cassis,
Groseille, Mûre,
Framboise.

Les Paniers du Major

Désireux de relancer l'activité de vente de paniers de légumes bio de saison, l'AGEVAL a ouvert une boutique en ligne.

Après une adhésion de 10€, vous aurez accès à 2 paniers au choix, l'un à 14€, l'autre à 18€. Chaque semaine, les paniers sont confectionnés avec soin par nos salariés en parcours d'insertion.

La boutique est ouverte du Vendredi 20H au Mardi minuit.

Les commandes sont à retirer le jeudi de 9H à 15H à la Ferme du Major.*

* Sauf conditions particulières





LA FERME DU MAJOR

LES PANIERS DU MAJOR

De bons légumes bio de saison cultivés localement,
accessibles en quelques clics !

Rejoignez-nous et
laissez-vous guider :
lespaniersdumajor.ageval.net

